Monsieur.

Estant informé des instances que ceux du Magistrat de cette ville doibuent avoir esté faire à Son Altesse, qu'icelle puisse estre espargnée de la plus grande partie de la garnison qu'y estoit l'hyver passé, ie me sens obligé, voire contraint de vous faire ce mot de lettre pour vous supplier treshumblement & instament, Monsieur, qu'en consideration de la presente constitution de cette place il vous plaise aider à disposer la chose à telle fin que cette frivole & impertinente recerche dud. Magistrat ne trouve point de pied: Aussy veux-ie esperer que Son Altesse voudra avoir en ceci pitié de ceux qui ont le soing & la garde d'un lieu de semblable situation, estant exposé si avant à la veue & aux hazards des entreprises ennemies; Et d'autant que cette mienne requeste tend au bien du service de Sad. A. & de l'Estat, ie me promets entierement le pardon que de ce destourbier vous demande celuy qui restera iusqu'au bout de sa vie

Monsieur

Vre treshumble & tresobligé
serviteur

Henry Comte de Nassau

De Hulst le 3.me de Septem. 1646. st.

40

© Koninklijke Verzamelingen, Den Haag
Archief Constantijn Huygens, G1-9.1
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/4338b

© Koninklijke Verzamelingen, Den Haag
Archief Constantijn Huygens, G1-9.1
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/4338b

© Koninklijke Verzamelingen, Den Haag
Archief Constantijn Huygens, G1-9.1
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/4338b

© Koninklijke Verzamelingen, Den Haag
Archief Constantijn Huygens, G1-9.1
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/4338b